



ambition pour la biodiversité
**BIODEV
2030**



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT
FINANCEMENT

**EXPERTISE
FRANCE**
COORDINATION

Gouvernance du projet BIODEV2030 en Tunisie

Organe 1 : COPIL du projet BIODEV2030

Description et rôle :

Le Comité de pilotage du projet « Initiative d'engagements sectoriels pour la biodiversité, BIODEV2030 Tunisie », organe de débat, concertation et décision a pour mission de :

- Suivre l'avancement des activités du projet BIODEV2030 ;
- Emettre des recommandations pour chaque phase clé de mise en œuvre du projet ;
- Donner son avis sur les orientations stratégiques du projet ;
- Veiller à entretenir une dynamique entre les acteurs clés du projet ;
- Appuyer les actions de plaidoyer du projet, relayer et amplifier les informations en vue de susciter une plus grande adhésion au processus de plaidoyer ;
- Emettre son avis et donne des recommandations sur les conclusions des études réalisées dans le cadre de l'étape 1 du projet « Diagnostic scientifique ».

Composition :

Représentants de l'Etat :

- Un Représentant du Ministère en charge de l'environnement.
- Le point focal de la CDB
- Un Représentant du Ministère en charge de l'agriculture.
- Un Représentant du Ministère en charge des finances.
- Un Représentant de l'observatoire du développement durable, ANPE.
- Un Représentant du Centre international des technologies de l'environnement de Tunis.
- Un Représentant De l'Institut des sciences et des technologies de la mer.

Représentants de bailleurs de fonds :

- Un Représentant de l'AFD en Tunisie
- Un Représentant d'Expertise France

Représentants du secteur privé :

- Un Représentant de la société de Textile DEMCO
- Un Représentant de la Banque UBCI.

Représentants des nations unies, organismes régionaux et de la société civile

- Un Représentant du programme des nations unies pour les établissements humains, ONU Habitat
- Un Représentant de l'organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, FAO
- Un Représentant du centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées, RAC/SPA.
- Un Représentant de l'Association nationale du développement durable, culture et sciences.
- La Fédération nationale des villes tunisiennes, FNVT.
- La banques des gènes.

Organe 2 : Groupe de référence des études

Description et rôle :

Un groupe de référence sera constitué en vue de discuter et d'émettre des recommandations sur les conclusions de la première ébauche ainsi que la version finale de l'étude 01 du projet. A cet effet, des réunions sont prévues avec l'équipe d'experts chargée de la conduite de la première étude du projet.

Composition :

Ce groupe sera composé du directeur et des chargés des programmes des trois départements de WWF NA, du responsable du projet, des responsables du projet de WWF France et des principales parties prenantes du projet (Ministère de l'environnement y compris le point focal CDB et Ministère de l'agriculture).

En outre, il pourra inviter toute personne dotée d'une l'expertise spécifique pertinente et pouvant apporter une contribution permettant d'enrichir le rapport et ses conclusions.

Organe 3 : Partenariat officiel entre le WWF NA et le Ministère des affaires locales et de l'environnement (Convention Cadre)

Description et rôle :

Le WWF NA a signé le 05 juin 2020 une Convention Cadre avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement qui vise à promouvoir la coopération entre les deux parties.

Le premier domaine de coopération spécifié à l'article 02 de cette convention couvre l'appui à la mise en œuvre des stratégies nationales relatives à la biodiversité.



ambition pour la biodiversité
BIODEV
2030



Organe 4 : Partenariat officiel entre le WWF NA et le Centre international des technologies de l'environnement de Tunis, CITET

Description et rôle :

Un mémorandum d'entente est en cours de discussion entre le WWF NA et le CITET représenté par la direction de l'assistance aux entreprises dans le but de coordonner les efforts des deux parties en terme de mobilisation du secteur privé autour des enjeux de conservation de la biodiversité.

Le WWF NA et le CITET vont collaborer ensemble durant la phase de dialogue du projet en vue d'assurer une grande mobilisation des acteurs des deux secteurs économiques qui seront identifiés à la première phase du projet.

La direction de l'assistance aux entreprises au CITET, œuvre en faveur de la préservation de la biodiversité à travers les diverses activités menées par le Centre dont l'assistance technique au secteur privé pour la mise en place des outils de production plus propre et la promotion et le transfert des technologies innovantes de l'environnement.